

2013/5893 - Attribution de subventions au titre de la lutte contre les discriminations, de l'égalité et des droits des citoyens - Programmation complémentaire 2013 (Direction du Développement Territorial) (BMO du 30/09/2013, p. 2089)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Avis favorable de la commission.

Mme GAY Nicole, Adjointe : Cette intervention, Monsieur le Maire, chers Collègues est commune aux groupes GAEC et Communiste. Nous approuvons bien sûr la délibération que Georges Képénékian n'a pas nommée mais qui est contre les discriminations en tout cas. Notre Ville comme lors du précédent Conseil municipal, poursuit ses engagements en faveur des plus démunis, des chômeurs, des précaires, des personnes ayant de bas revenus. Elle agit également pour ceux qui souffrent de discrimination à l'embauche en favorisant les connaissances et les débats sur les discriminations avec des étudiants, avec les femmes, et c'est toujours nécessaire : une enquête IFOP récente établit que 37 % des demandeurs d'emploi seraient victimes de discrimination à l'embauche, liée d'abord à l'apparence, au sexe ou à l'origine.

Et pourtant, la situation actuelle en ce qui concerne les droits humains dans notre département et dans notre pays est préoccupante, et comment ne pas parler de celle qui, aujourd'hui, est une des plus sensibles. Depuis quelques années, les campagnes de démantèlement des camps de familles Roms font la une des informations, et depuis peu une partie de la classe politique tente de faire de la situation précaire et dramatique de ces populations fragiles l'enjeu des futures élections en stigmatisant, en agitant les peurs, en cultivant la haine de celui qui est différent !

Dans quelle société veut-on nous faire vivre, celle de la xénophobie, du repli sur soi, de la peur ? Ou alors doit-on, comme le dit André Glucksmann, penser que nous avons peur non pas des Roms, mais de leur ressembler demain ? Car ces 20.000 Roms qui survivent en France ne peuvent pas faire trembler la République : ce sont des hommes, des femmes et des enfants libres et égaux, et s'il y a une question, c'est celle de la misère et des violences de la guerre qui pousse les peuples à fuir leur pays, comme les événements de Lampedusa nous le rappellent de façon dramatique.

Nous n'ignorons pas les problèmes qui se posent : hygiène et sécurité avec les riverains, trafics et prostitution ... Il s'agit simplement de lutter contre leur exclusion, que ce soit en France ou dans leur pays d'origine. Il ne s'agit pas de leur donner un logement, mais il s'agit de refuser qu'ils vivent dans des conditions insupportables. Dans le département du Rhône, des actions sont menées et notamment avec la Préfecture.

Avec le programme Andatu qui concerne aujourd'hui 400 familles Roms et qui est fait d'accueil, d'hébergement, d'insertion, de scolarisation, d'initiation à l'emploi avec accès aux droits en contrepartie du respect des conditions de scolarisation des enfants, de non recours à la mendicité, d'apprentissage de la langue.

Avec Tinca dont nous avons parlé au dernier Conseil municipal qui concerne la Ville de Lyon, le programme d'aide à l'équipement de cette ville roumaine d'origine des Roms qui sont dans notre agglomération, cela permet des retours consentis. Cette action d'ailleurs de coopération entre Lyon et Tinca a d'ailleurs été valorisée dans un reportage de France 2 jeudi soir. Ces incitations concrètes au vivre-ensemble et à l'intégration sont plus conformes aux valeurs de la République, mais il faut faire plus dans cette voie.

Nos groupes proposent depuis de longs mois que des campements illicites « dès qu'ils sont détectés », comme l'indique la circulaire, soient encadrés par les associations qui connaissent le mieux ces populations de toutes origines et avec qui la Préfecture travaille. Cet encadrement permettrait d'éviter les nuisances, l'insalubrité et les risques.

Chacun doit prendre ses responsabilités : l'Europe, l'Etat et les régions, pour développer des politiques qui s'attaquent au fond des problèmes pour conduire une politique d'intégration par l'éducation, la santé et l'emploi, et pour développer des structures d'accueil dignes, et permettre un équilibre régional entre tous les départements et à l'intérieur de notre agglomération.

Cet accueil digne ne signifie pas que nous prônons des papiers pour tous. Nous sommes pour le respect du droit d'asile et ne voulons pas vider l'asile de son sens !

M. LE MAIRE : Mesdames et Messieurs, chers Collègues, comme je le disais lors du dernier Conseil municipal, nous sommes sur des sujets évidemment extrêmement sensibles. Je voudrais, par rapport à cela, être le plus factuel possible, comme toujours, pour dire d'abord ce qui existe aujourd'hui dans l'agglomération pour l'hébergement.

En ce qui concerne l'hébergement d'urgence dans le Rhône, c'est actuellement 2.579 places qui sont offertes, il y a en plus 2.800 personnes qui sont accueillies dans le dispositif demandeur d'asile, c'est-à-dire à la fois les Cada et les hôtels. Pour la mise en place du Plan Froid, je rappelle l'évolution : en 2010-2011 il y avait 440 places, en 2011-2012 il y en avait 666, en 2012-2013 il y avait 840 places. Je fais le total des

différentes places : 2.579 au titre de l'hébergement permanent, 2.800 au titre des Cada et des chambres d'hôtel, 840 au titre donc du Plan Froid. Cela fait 6.219.

Donc, on ne peut pas dire que l'effort d'offres est nul sur l'agglomération lyonnaise. Chacun comprend bien ici que si chaque fois qu'on ouvre des places il y a plus de demandeurs que de places, il y a ensuite des squats et des bidonvilles. Je l'ai répété, mais je vais encore le faire parce que je considère que la répétition, comme on le disait tout à l'heure, c'est l'art de la politique et il faut toujours expliquer aujourd'hui. Il y a deux sortes de situation : d'une part le problème des Roms qui sont actuellement des citoyens de l'Union européenne et donc, à ce titre, bénéficient des mêmes lois que les autres citoyens de l'Union européenne et pas de davantage de droits que les Espagnols, les Italiens, les Grecs, tous ceux qui sont dans l'Union européenne.

Etre dans l'Union européenne ne veut pas forcément dire avoir le bénéfice du logement. Il y a des tas de gens qui, aujourd'hui, attendent un logement dans l'agglomération. Je crois qu'il y en a, sur le fichier de la demande, environ 30.000 à peu près dans l'agglomération dans un ordre prioritaire. Nous avons essayé de mettre en place un dispositif équilibré en créant des choses en Roumanie, puis on a parlé très fortement ces derniers temps de ce que faisait le Grand Lyon à Tinca. Nous le répétons et Olivier Brachet pourrait le réexpliquer -il a été le Président de Forum des réfugiés pendant de longues années- qu'effectivement ce type de populations sont des populations qui, dans leur majorité, n'ont pas vocation à s'intégrer dans le pays, ils font des allers-retours et viennent ici car ils ont des difficultés dans leur pays.

C'est donc là-bas et avec tout le monde, parce que j'entends des gens dire : comment ? Qu'est-ce qu'on dit ? On n'est pas assez dans la générosité ? Mais où y a-t-il un autre Tinca, et financé par qui en France ? Il n'y en a pas, donc j'aimerais que celles et ceux qui, aujourd'hui, viennent donner des leçons financent d'autres Tinca.

Et quand ils en auront financé beaucoup là bas, financé et réalisé, parce qu'il ne faut pas que les fonds disparaissent dans les sables, ils pourront à ce moment-là venir dire à la Ville de Lyon, faites pas ceci, faites pas cela, soyez plus généreux, etc...

Deuxièmement, il y a le problème des demandeurs d'asile et c'est une autre problématique. Sur les demandeurs d'asile, je le dis et je le répète, sauf à vouloir un jour réduire à néant le droit d'asile, il faut effectivement le consacrer aux personnes qui sont effectivement menacées dans leur pays et pas vouloir réguler comme ça les problèmes d'immigration économique, parce qu'autrement un jour le droit d'asile sera totalement remis en cause.

Sur l'immigration, donc les demandeurs d'asile : aujourd'hui la procédure c'est l'OFPRA ; l'OFPRA était embouteillé, une commission est venue sous le pont Kitchener pour regarder tous les gens, regarder leur situation, et j'attire l'attention de tout le monde. Aujourd'hui ce n'est plus forcément les mêmes qui sont là, que ceux qui étaient là il y a deux mois, trois mois. Et donc, il y a eu et il y a un turnover permanent.

Donc, à partir d'ici, je redonne aussi les chiffres factuels : le volume de demandeurs d'asile en provenance des Balkans a augmenté de 213 %, par rapport au premier semestre de 2012. Il est évident que l'on ne peut pas gérer de telles situations ! Moi, j'ai emmené M. Valls, notre Ministre, voir le pont Kitchener, puisqu'il était à Lyon. J'invite tous les Ministres à voir le pont Kitchener, mais j'invite tous les Ministres à considérer que nul ne pourrait gérer une augmentation de 212 % de l'immigration en provenance des Balkans, qui augmenterait chaque fois de la même mesure et où on dirait, il faut loger tous ceux qui viennent. Parce qu'alors là, c'est même plus l'Union européenne qu'il faut loger, c'est le Monde !

Et moi, vous m'excuserez, cela manque peut-être d'ambition, mais je sais faire 5 000 logements sociaux par an, je ne sais pas en faire plus ! Et, à un moment donné, si l'on veut sortir les gens des hébergements d'urgence, il faut qu'on les mette là, que petit à petit ils commencent à s'intégrer, puis qu'on les sorte des dispositifs, qu'on les mette dans du logement social, une fois qu'effectivement une formation, une éducation est faite, mais cela, ça demande des vraies politiques de continuité. Moi, je le dis au niveau local, je le dis au niveau national, cela ne peut pas être effectivement sans continuité.

Mme PERRIN-GILBERT Nathalie, Maire du 1^{er} arrondissement : Monsieur le Maire, je ne vais pas rentrer ce soir dans le débat sur les questions d'appel d'air ni réagir aux propos que vous avez tenus ce soir encore. On aura ce débat-là le temps venu !

Simplement, sur la question des Roms, ne disons pas qu'ils ont les mêmes droits que nos concitoyens européens, ce n'est pas vrai : ils n'ont pas le droit au travail jusqu'à présent, Monsieur le Maire.

Voyez, j'en reste moi aussi à des points très «factuels» !

M. LE MAIRE : Vous avez raison sur ce point, sur la Roumanie. Mais ils vont avoir le droit au travail !

Mme PERRIN-GILBERT Nathalie : Roumanie et Bulgarie !

M. LE MAIRE : Et cela sera un problème !

Mme PERRIN-GILBERT Nathalie : Je vous laisse la responsabilité de « cela sera un problème ! », mais Roumanie et Bulgarie, actuellement.

M. LE MAIRE : Ce sera en tout cas une problématique à gérer, pas simplement à disséquer ! Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)